



PROCES – VERBAL
Séance du lundi 22 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 22 juin, à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Forges se sont réunis dans la salle du Conseil, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10, L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15
Date de convocation		
15 juin 2026		
AFFICHAGE/PUBLICATION article L2121-25 du CGCT		
15 juin 2026		

Présents :

Mesdames Micheline BERNARD, Isabelle VILLAUDY TALLEC, Amandine BALLANGER, Stéphanie BERSOUT, Claire DRAPEAU, Stéphanie BRET, Mélanie CROIZÉ et Messieurs Philippe TERRIEN, Cédric LUCAS, Charles AUMONT, Guillaume BERNARD, Sylvain COUTURIER, Jean-Michel LE GOUX formant la majorité des Membres en exercice, le Conseil Municipal étant composé de quinze membres.

Sont absents, absents excusés, ont donné pouvoir :

Madame Gaëlle VEQUAUD donne pouvoir à Monsieur Sylvain COUTURIER.

Monsieur Maxime BARIL donne pouvoir à Monsieur Philippe TERRIEN.

Secrétaire de séance : Monsieur Guillaume BERNARD est élu secrétaire de séance.

1°) Approbation du procès-verbal des réunions du 27 mai 2026 et du 5 juin 2026

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 27 mai 2026 et le procès-verbal de la réunion du 5 juin 2026.

2°) Projets mécénat VENSOLAIR

Madame le Maire présente à l'Assemblée les différents projets qui seront transmis à VENSOLAIR pour la réunion du comité du mécénat le 15 juillet prochain. Cette proposition est validée par le Conseil Municipal.

- **Bibliothèque**
 - Montant estimatif de la tranche 1 : **452 000 € HT**
 - Fonds local promoteur : environ **100 000 € HT**
 - Subvention sollicitée auprès de la **DRAC** : environ **180 000€ HT**.
 - Participation du fonds de concours de la CDC : **10 000 € HT**
- **Renaturation de la cour d'école**
 - Montant estimatif : **93 000 € HT** (demandé au fonds local)
- **Parcours santé**
 - Montant estimatif : **42 775 € HT** (hors pose) + **14 375€ HT** (pose) soit un total de **57 150 HT** (demandé au fonds local)
- **Piste liaison douce (lieu-dit Les Pierrières - Villeneuve de Forges)**
 - Estimation : **23 000 € HT** (demandé au fonds local)

- Salle des fêtes
 - *Éclairage* : Estimation : **7 600 € HT**. Les travaux concernent le remplacement ou la rénovation de l'éclairage de la salle principale, de la scène, des cuisines et des sanitaires.
 - *Plafond* : Estimation : **25 000 € HT**. Les travaux comprennent la mise en place de l'isolation, la pose de l'ossature métallique (rails) ainsi que la réalisation du nouveau plafond. Ensemble demandé au fonds local.
- École maternelle / élémentaire / restaurant scolaire / bureau secrétaires et Accueil
 - Installation de stores extérieurs équipés d'un film solaire afin de limiter les apports de chaleur : environ **8 900 € HT** (demandé au fonds local)
- Logements communaux
 - Monsieur Cédric LUCAS, Maire-Adjoint a fait réaliser un Diagnostic de Performance Énergétique, les travaux préconisés sont :
 - Isolation intérieure à reprendre.
 - Remplacement du système de chauffage.
 - Remplacement de la VMC.
 - L'isolation de toiture est correcte.
 - Les travaux d'isolation ne peuvent pas être effectués actuellement car les logements sont loués.
 - Le Conseil Municipal valide le changement des radiateurs.
- Idées de projets supplémentaires
 - Installation d'une PAC dans l'ensemble du bâtiment de la Mairie (compris salle du conseil et bibliothèque actuelle)
 - Remplacement de 2 fenêtres dans le bureau d'accueil
 - Consolidation du pont et de la retenue d'eau au marais communal
 - Isolation du bâtiment du club de football.
 - Plantation d'une haie sur une longueur de 450m au marais communal
- Les derniers devis nécessaires au dépôt de la demande du fonds mécénat n'étant pas arrivés à ce jour, Madame le Maire propose une réunion de la commission budget le 1^{er} juillet pour examiner les dernières propositions.

3°) École « Les Tilleuls »

À la suite de la réunion du Conseil d'école du 16 juin, les effectifs pour la rentrée 2026-2027 est de 114 élèves réparti comme suit : 39 maternelles et 75 élémentaires. Ils seront répartis dans cinq classes de la manière suivante :

ENSEIGNANTES	CLASSE	CLASSE	EFFECTIF
Mme BAILLE Valérie	PS = 14	MS = 5	19
Mme DIOT Marielle	MS = 4	GS = 16	20
Nommée le 15/07	CP = 11	CE1 = 11	22
Mme STEPHAN	CE2 = 13	CM1 = 12	25
Mme DECHAPPUI	CM1 = 7	CM2 = 21	28

9 Rue de la Mairie

17290 FORGES

☎ 05.46.35.52.70

✉ mairie.forges@wanadoo.fr

🌐 www.mairie-forges.fr

Madame l'Inspectrice de l'Académie a constaté que la salle actuellement occupée par la classe de CM1-CM2 n'est pas adaptée à l'effectif et aux besoins des élèves prévus pour la prochaine rentrée scolaire. Elle propose donc de procéder à un échange des locaux entre la salle des Bambins et la salle de classe.

Pendant la **canicule**, l'école restera ouverte. Le matin les cours seront assurés normalement par les enseignants. Le service de la restauration scolaire est maintenu. Pour l'après-midi, les parents qui le peuvent sont invités à garder leurs enfants à domicile. À défaut, les enfants seront accueillis par les enseignants à la salle des fêtes, équipée de la climatisation. Les adultes seront, quant à eux, accueillis dans l'église durant ce créneau. À partir de 16h30 et en dehors de l'application du plan VIGIPRATE, l'ensemble des personnes pourront rejoindre la salle des fêtes. Les BAMBINS D'AUNIS accueilleront le service du périscolaire également à la salle des fêtes.

4°) Renouvellement des ordinateurs

Le Conseil Municipal valide le devis de SOLURIS pour l'ensemble des prestations, dossier évoqué lors de la réunion du 27 mai 2026.

5°) Fête du village

A ce jour, 205 personnes se sont inscrites au repas. L'événement repas affiche complet. Monsieur Cédric LUCAS, Maire-Adjoint informe le Conseil Municipal que le groupe de musique PNP ont confirmé leur présence pour la soirée.

6°) CDC AUNIS SUD

Désignation des délégués à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Communautaire a créé la **Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées** et en a déterminé la composition entre la CDC AUNIS SUD et les 24 communes membres.

Il convient de nommer un délégué et son suppléant.

Le Conseil Municipal désigne Mme BERNARD Micheline comme déléguée titulaire et Mr TERRIEN Philippe comme délégué suppléant.

7°) Travaux en cours

Monsieur Cédric Lucas, Maire-Adjoint informe l'Assemblée que les travaux d'éclairage du stade sont en cours.

Concernant l'école maternelle, Monsieur Cédric Lucas, Maire-Adjoint informe qu'il est nécessaire de réaliser un désembouage du réseau de chauffage et de rafraîchissement : deux devis ont été établis et cette dépense a été inscrite au budget 2026-2027.

Il a été fait une proposition de mise en peinture blanche de la toiture en zinc afin de réduire l'échauffement du bâtiment en période estivale.

Les riverains de la rue du Quartier Levreau sollicitent la pose de ralentisseurs.

9°) Questions diverses

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la **Modification numéro 3 du Plui-H** qui a commencé depuis le 28 mai. La prochaine révision du PLUI sera effectuée en 2028 applicable en 2030.

Madame le Maire sollicite le Conseil Municipal pour la création d'un registre des personnes vulnérables.

Monsieur Cédric LUCAS, Maire-Adjoint a fait réaliser un devis concernant des équipements audiovisuels dans la salle des fêtes_ comprenant un écran de projection enroulable, un vidéoprojecteur et un système de sonorisation. Le montant est estimé à **15 000 € HT**.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée le mercredi 22 juillet à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h30

Le secrétaire de séance
Guillaume BERNARD



Le Maire,
Micheline BERNARD

